



Tél. : 04.77.27.80.09
Fax : 04.77.27.86.94
Email : mairie.poncins@wanadoo.fr
Site : www.commune-poncins.fr

COMPTE RENDU

Réunion du conseil municipal de PONCINS

du jeudi 28 mars 2019

Séance Publique.

Absents excusés : M. Jean-Marc DELEURENCE qui a donné pouvoir à Mr Adrien SIMON et Mme Catherine GIGOT qui a donné pouvoir à M. Bernard FOYATIER.

Absents sans excuse : M. Patrick LASSABLIERE, M. Régis CHARNAY, M. Christian COUTURIER et Mme Marlène BERTHON.

1. Compte rendu de la réunion du lundi 18 février 2019

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du lundi 18 février 2019.

2. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019, à savoir :

- | | |
|--------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation | 6.49 % |
| - Taxe foncière bâti | 8.64 % |
| - Taxe foncière non bâti | 28.46 % |

(Délibération n° 29-03-2019-1)

3. Vote du budget communal 2019

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le **budget primitif 2019 de la commune** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	875 000 €
Section d'investissement	443 000 €

(Délibération n° 29-03-2019-2)

4. Vote du budget assainissement 2019

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le **budget primitif assainissement 2019** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	192 267 €
Section d'investissement	283 550 €

(Délibération n° 29-03-2019-3)

5. Transfert de la compétence « eau-assainissement » à la CCFE

Le Conseil Municipal s'oppose à l'unanimité, au transfert de la compétence « eau-assainissement » à la Communauté de Communes de Forez-Est.

(Délibération n° 29-03-2019-4)

6. Subventions 2019

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les subventions accordées aux associations et diverses organisations :

Associations et diverses organisations	Montants subventions
ADAPEI	150 €
ADMR Pays d'Urfé	250 €
AFSEP Sclérosés en plaque	100 €
Amicale Boule Poncinoise	150 €
Amicale Boule Poncinoise (exceptionnelle : boissons inter-municipalité)	133 €
Amicale Classe 64	15 €
Association Roannaise Pour l'Apprentissage	90 €
Association Vie Libre	100 €
Autisme Forez	50 €
Club Handisport	100 €
Comité Défense Centre Hospitalier	200 €
Comité de la Foire	150 €
Comité des Fêtes	1 500 €
Comité des Fêtes (vin d'honneur)	150 €
Croix Rouge de FEURS	50 €
Association Culturelle Poncinoise (exceptionnelle)	150 €
Docteur Clown	50 €
Espoir Forez	50 €
Fanfare	350 €
FNACA	100 €
Football Club de la Plaine	350 €
France Alzheimer	100 €
Groupement Défense Rats Musqués	180 €
Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
KEUR d'AFRIQUE	80 €
Pétanque Poncinoise	150 €
Prévention routière	20 €
Roses de Noël	50 €
L'Ombre de la Scène	150 €
Lycée Monts du Lyonnais	30 €
Paralysés	50 €
Sou de l'école	1 100 €
SSIAD des Montagnes du Matin	100 €
Tennis Club Poncinois	150 €
USEP	100 €
TOTAL	6 648 €

7. Courriers et mail

Le conseil municipal prend connaissance des courriers et des mails :

- de M. Marcel BLANCHON relatif à l'état du chemin du lavoir,
- de M. Anthony SIMON concernant la maison de M. Reymonde BERSON,
- du chef du Service Territorial Départemental Plaine du Forez M. Thierry DELBONO concernant une mise en demeure (grumes) de la SCI Fanget Olivier,
- du Club de Pêche Sportive Forez-Velay,
- de Mme Liliane CHANTELOUP mettant fin au bail le 31/03/2019,
- du bilan de la Bibliothèque municipale de PONCINS,
- de M. Jean-Claude TISSOT Sénateur,
- de l'Association Keur d'Afrique,
- de Mme Sévernie MARREC,
- de la Mairie de Sail-Sous-Couzan relatif au concours de pétanque des élus.

8. Réunions et manifestations

- Conseil municipal : **mardi 7 mai 2019 à 20h30,**
- Réunion de la commission fleurissement : lundi 1^{er} avril à 9h45,
- Réunion du CMJ (Conseil Municipal Jeunes) : vendredi 12 avril à 16h45,
- Commémoration du 8 mai 1945 : mercredi 8 mai à 9h45 Place du 19 mars 1962,
- Soirée fleurissement : vendredi 10 mai à 18h,
- Trophée du Lignon : samedi 18 mai à 18h sous le préau de l'École.

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 29 mars 2019

Le Maire



Julien DUCHÉ